



Le site industriel AgriCo à St-Aubin prend son envol

PROMOTION ÉCONOMIQUE. Avec 280.000 mètres carrés et déjà plus de 7 millions de francs investis, ce hub fribourgeois devrait permettre de créer jusqu'à 2400 emplois au total.

L'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) a posé les bases de l'essor des infrastructures dont il est propriétaire et lance les premiers projets à St-Aubin (FR). Il est prévu de créer 2400 emplois au total.

Le premier exercice s'est déroulé sur 15 mois, du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021, a décrit mercredi à St-Aubin Pierre Mauron, vice-président du conseil d'administration de l'ECPF. Outre AgriCo, celui-ci est propriétaire depuis le 1^{er} juillet dernier des sites de La Maillarde (ex-Tetra Pak), à Romont, et du Pré-aux-Moines, à Marly. Les deux premières années ont permis d'installer la structure administrative, de lancer la procédure d'adoption du plan d'affectation cantonal. AgriCo, entré en vigueur en septembre, et de mener un mandat d'études parallèles pour la plateforme de mobilités.

Quelque 1600 emplois directs sont escomptés

Les contours de celle-ci sont désormais connus. Construit en bois essentiellement, le projet veut aller au-delà du simple parking et réfléchit à

une possible reconversion des espaces. Il devrait offrir 1000 places. Il y aura aussi une desserte en transports publics.

AgriCo, avec ses 280.000 mètres carrés et ses 1600 emplois escomptés, a déjà bénéficié d'un investissement de 7,1 millions de francs. Il héberge une vingtaine d'entreprises et une trentaine d'emplois.

Installation d'entreprises

L'entreprise SQTS (analyses de laboratoire) s'installera à l'été 2023 dans le bâtiment 1710 rénové, avec 60 postes.

Le même bâtiment permettra aussi le déménagement de la Maison Amarella, qui produit des macarons de manière artisanale, dans des surfaces plus importantes, et le développement de ses activités. Le bâtiment voisin (1720), en cours de rénovation, accueillera dès l'automne 2023, le premier restaurant du site.

L'atout Micarna

AgriCo devait par ailleurs voir arriver Micarna. L'entité de Migros prévoit d'y implanter un atelier de transformation de volailles, avec à la clé de 400 à 500 emplois au minimum. Pour rappel, le Grand Conseil fribourgeois avait

voté en décembre 2020 un décret de vente du terrain pour 21,4 millions de francs.

Le campus veut devenir leader en Suisse

«AgriCo sera plus qu'une zone industrielle», a rappelé Giancarlo Perotto, directeur de l'ECPF. Le site broyard sera pionnier. Sans trafic en son centre, le campus dédié à l'agroalimentaire et à la biomasse veut se positionner comme leader en Suisse. Une STEP industrielle est en outre prévue d'ici à 2025.

A côté de St-Aubin, l'ECPF planifie la densification des constructions, dans la logique de la loi sur l'aménagement du territoire, et les synergies pour La Maillarde à Romont, où près de 2,9 millions de francs ont déjà été investis. Le site glânois devrait accueillir quelque 800 emplois.

Le 15 mai, le peuple fribourgeois avait plébiscité, avec 76,26% de oui, la politique foncière active du canton, un objet soumis au référendum financier obligatoire. Objet technique, n'impliquant pas de nouvelles dépenses, le décret impliquait un transfert de propriété et l'octroi d'une dotation en capital. (ats)